



HAL
open science

Syndicats

Karel Yon

► **To cite this version:**

Karel Yon. Syndicats. Razmig Keucheyan; Jean-Numa Ducange; Stéphanie Roza. Histoire globale des socialismes. XIXe-XXIe siècle, Presses Universitaires de France, pp.598-609, 2021, 9782130822103. 10.3917/puf.keuch.2021.01.0598 . halshs-03922431

HAL Id: halshs-03922431

<https://shs.hal.science/halshs-03922431>

Submitted on 9 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Karel Yon

« Syndicats »

Si l'on entend le syndicat comme le fait d'auto-organisation des travailleurs pour défendre et promouvoir leurs intérêts, le phénomène est bien plus ancien que le capitalisme. Mais c'est avec l'émergence de ce mode de production qu'il prend son essor et devient un vecteur essentiel de la critique pratique du capitalisme, ainsi qu'une matière privilégiée des réflexions et stratégies socialistes.

Le syndicat, pièce élémentaire de l'avenir socialiste

Dans *La situation de la classe laborieuse en Angleterre* (1845), Friedrich Engels identifie les *trade-unions* qui se développent dans les années 1820 comme une des premières formes organisées du mouvement ouvrier, avec le chartisme et les expériences de colonies socialistes inspirées de Robert Owen. En tentant d'abolir la concurrence entre travailleurs, l'association ouvrière conteste les fondements mêmes de l'organisation capitaliste de la société. Par la grève, les secours mutuels et le développement d'une éducation prolétarienne, elle pose les bases d'une classe mobilisée et consciente d'elle-même.

L'Association internationale des travailleurs (AIT), fondée à Londres en 1864, vise à la coordination globale de ces efforts d'organisation. Les militants de l'Internationale partagent l'idée que les associations ouvrières sont au principe de l'affirmation d'une puissance autonome du travail. Dans leur sillage, tous les congrès socialistes et ouvriers des années 1860-70 appellent à généraliser la création de syndicats et à les regrouper en unions. Ils font de l'adhésion syndicale un devoir pour tous les ouvriers, le geste élémentaire de la conscience de classe. Mais l'AIT est aussi le cadre où se différencient progressivement des conceptions antagoniques du syndicat.

Marx célèbre la guerre de classe menée par le prolétariat industriel, et à travers elle une vision du syndicat comme organe de résistance. Il écrit aux délégués de l'Internationale, en 1866 : « les syndicats ouvriers ont formé, sans même en être vraiment conscients, des *centres d'organisation* de la classe ouvrière ». Il précise qu'« ils sont encore plus importants comme *force organisée pour supprimer le système du travail salarié et la domination du capital* » et les appelle à « s'éveiller à la conscience de leur grande mission historique ».

Proudhon s'intéresse davantage aux pratiques de coopération et d'entraide des ouvriers de métier, qu'il a observées notamment dans les ateliers des canuts lyonnais et leur société du Devoir mutuel. Dans son ouvrage posthume paru en 1865, *De la capacité politique des classes ouvrières*, il rejette « l'association en mode subversif » que constitue la coalition et, plutôt que « l'antagonisme des classes », salue l'affirmation et la promotion autonomes des ouvriers par la création de sociétés ouvrières.

C'est surtout sous l'influence de Bakounine que s'organise l'aile libertaire et fédéraliste de la 1^{re} Internationale. À la différence de Proudhon, le théoricien russe de l'anarchisme rejoint les marxistes sur la nécessité de la guerre de classe mais s'en distingue en rejetant toute forme de dictature révolutionnaire : la libre fédération des associations des travailleurs des villes et des champs doit former le socle du mouvement révolutionnaire.

Cadre de l'antagonisme de classe, creuset de l'autonomie ouvrière, ces deux points de vue sur les syndicats sont ancrés dans des réalités sociales et historiques distinctes : d'un côté, la masse indistincte des prolétaires industriels qui se concentrent dans les grandes usines d'Angleterre, de Belgique ou d'Allemagne ; de l'autre, les ouvriers de type artisanal, fiers de leur métier, qui continuent de dominer dans les centres urbains du reste de l'Europe. L'essor du capitalisme industriel et des États-nations, à l'orée du XX^e siècle, exacerbe les termes du débat. Tandis que se généralise dans la sphère économique la relation salariale de subordination et que se développent

dans la sphère politique des partis se revendiquant du socialisme, la question principale devient celle du rôle des syndicats dans la lutte pour le socialisme.

Les *syndicalistes*, qu'ils se contentent de ce terme, se baptisent anarcho-syndicalistes ou bien syndicalistes révolutionnaires, considèrent que l'expérience de la lutte au travail contient en elle-même l'horizon socialiste. Ils rejettent l'action parlementaire et situent la lutte des classes sur le seul terrain économique, la révolution devant survenir par l'agrégation de luttes éparées en une seule grève générale. La Confédération générale du Travail française, fondée en 1895, est l'institution-phare de cette doctrine que résume la « charte » adoptée à Amiens en 1906. Elle rayonne sur le mouvement ouvrier international. Au plan intellectuel, à cheval entre la France et l'Italie, Georges Sorel est le principal théoricien de l'autonomie ouvrière et de la grève générale, ce « *mythe* dans lequel le socialisme s'enferme tout entier » (*Réflexions sur la violence*, 1908). Avant que la Première guerre mondiale et la Révolution russe ne bouleversent à nouveau les rapports de force, la voie syndicaliste constitue une option révolutionnaire de premier plan. En Amérique latine, la Fédération ouvrière régionale d'Argentine née en 1901 est à l'origine de plusieurs grèves générales. Les *Industrial Workers of the World*, fondés aux États-Unis en 1905, essaient dans le monde anglo-saxon. Si la Confédération nationale du travail n'est fondée en Espagne qu'en 1911, elle s'enracine dans des décennies de pratique anarcho-syndicaliste et jouera un rôle clé dans la guerre civile de 1936-39.

Travailleurs, sociaux-démocrates et bolcheviks pensent au contraire que l'action syndicale laissée à elle-même n'est jamais que *trade-unioniste* et doit être fécondée par les idées socialistes. Ils font de la conquête de l'État une condition indispensable à l'émancipation ouvrière et distinguent à cette fin le travail des syndicats, contraints d'agir dans le cadre de l'économie capitaliste, et celui du parti, seul capable de tracer la voie du socialisme. Dans ses articles de 1900 sur « Politique et syndicats », Karl Kautsky explique que le développement de l'industrie et la concentration du capital poussent vers une collaboration de plus en plus étroite entre parti et syndicat. L'illustrent à ses yeux non seulement le cas de la social-démocratie allemande, mais aussi celui de l'Angleterre où le *Trades Union Congress* s'est engagé dans la création d'un parti de classe indépendant. Sur un mode nettement plus volontariste, qui correspond au contexte autoritaire de la Russie tsariste, mais qui orientera aussi, après 1919, la politique des communistes dans les syndicats, Lénine dresse dans *Que faire*, brochure parue en 1902, un constat similaire : la conscience du socialisme « ne peut être apportée à l'ouvrier *que de l'extérieur* (...) de la lutte économique ».

Alors que marxistes, anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires ont en commun de considérer les syndicats comme des forces de déstabilisation du capitalisme, d'autres appréhendent l'action syndicale comme un moyen de le civiliser. C'est une vision formulée dès l'origine en réponse aux thèses révolutionnaires, en France avec la théorie des groupements professionnels que développe Émile Durkheim, ou au Royaume-Uni avec les réflexions de Beatrice et Sidney Webb sur la « démocratie industrielle ». Ces auteurs ne se veulent pas moins socialistes, mais ils se revendiquent d'un socialisme réformiste. Leurs thèses facilitent les convergences avec des courants réformateurs extérieurs au mouvement socialiste.

Ainsi pour Durkheim, qui polémique avec les syndicalistes révolutionnaires, l'organisation industrielle devient « un pouvoir moral capable de contenir les égoïsmes individuels, d'entretenir dans le cœur des travailleurs un plus vif sentiment de leur solidarité commune, d'empêcher la loi du plus fort de s'appliquer aussi brutalement aux relations industrielles et commerciales » (« Quelques remarques sur les groupements professionnels », préface à la 2^e édition de *De la division du travail social*, 1902). Le socialisme organiciste de Durkheim, s'il nourrit avant tout les courants radicaux et républicains adeptes de la « démocratie sociale » et du solidarisme, n'est pas non plus sans analogie avec la logique de « collaboration des classes » que promeut la doctrine sociale de l'Église catholique et dont les syndicats chrétiens s'inspirent.

Beatrice et Sidney Webb, membres de la société fabienne, ont été des observateurs de premier plan des pratiques syndicales et mutualistes en Grande-Bretagne. S'ils reconnaissent à l'État un rôle de

réglementation du travail, c'est la méthode du *collective bargaining* qui retient le plus leur attention. La reconnaissance d'un syndicalisme libre et de relations autonomes entre celui-ci et les employeurs, par la négociation collective, participe à leurs yeux de l'acceptation d'une sphère de la société civile distincte de l'État, laquelle distingue les démocraties des régimes autoritaires. Ils conçoivent le socialisme comme l'horizon d'une transformation pacifique et graduelle du système économique résultant de la coordination entre trois grandes catégories d'intérêt : les consommateurs qui décident que produire, les *managers* qui définissent comment le faire et les représentants syndicaux qui établissent dans quelles conditions, et à quel prix. Leur conception du « pluralisme industriel » étend à la sphère de l'économie un système de poids et contrepoids inspiré du libéralisme politique. Ces réflexions donneront naissance dans le monde anglo-saxon à la théorie moderne des relations professionnelles, à travers les élaborations de John R. Commons, John T. Dunlop ou encore Allan Flanders. Au sein de ce courant, les théoriciens étatsuniens rompent plus ouvertement avec la perspective socialiste. Selig Perlman en 1928 retourne le schéma léniniste pour défendre une conception « pragmatique » du syndicalisme. S'inspirant de la pratique de l'*American Federation of Labor*, il ouvre ainsi la voie à une théorie libérale du syndicalisme.

À côté de la confrontation de classe et des expériences autonomes de solidarité ouvrière, ces doctrines s'attardent sur ce qui constitue, dès l'origine du fait syndical, le troisième axe de son action : la négociation avec les employeurs de règles visant à encadrer la vente de la force de travail et les conditions de sa mobilisation. Ici le syndicat n'est ni contre le capitalisme, ni hors de celui-ci ; il s'inscrit dedans, comme une de ces forces qui permettent de « réencastrier » le marché dans la société (Karl Polanyi, *La Grande transformation*, 1944). Cette fonction de régulation gagne en importance à mesure que se concentre le capital et que les syndicats deviennent les interlocuteurs d'États qui n'hésitent plus à intervenir dans la sphère économique. Cette ambivalence de l'institution syndicale, qui organise la classe ouvrière contre le capitalisme autant qu'elle l'intègre à celui-ci, qui démarchandise la force de travail tout en facilitant l'échange salarial, va être au principe d'une virulente critique marxiste des syndicats.

Le syndicat, institution de l'ordre capitaliste

Dans *Grèves de masse, parti et syndicat* (1906), Rosa Luxemburg ouvre le bal en s'attaquant au problème de l'*institutionnalisation* des syndicats. Le développement d'un capitalisme prospère engendre une « caste » de représentants permanents spécialisés dans les techniques de négociation. Celui de l'État parlementaire entretient la séparation entre luttes politique et économique et nourrit la passivité politique des masses en privilégiant l'action représentative. Les « fonctionnaires syndicaux » en viennent « à surestimer l'organisation et à en faire peu à peu une fin en soi ». Seul remède à ce dévoiement de l'idéal socialiste, le surgissement de grèves de masse, comme celles qu'a connues la Russie en 1905, libère une forme de spontanéisme ouvrier qui déborde les appareils syndicaux. Son analyse de la bureaucratisation des organisations ouvrières sera notamment prolongée par Roberto Michels avec sa fameuse « loi d'airain de l'oligarchie » (*Sociologie du parti dans la démocratie moderne*, 1911).

Dans le sillage de la révolution bolchévique, et alors que les occupations d'usines ont fait basculer l'Italie dans une situation révolutionnaire, Antonio Gramsci analyse dans « Syndicats et conseils » (1919) la distinction entre ces deux formes d'organisation. « La nature essentielle du syndicat est concurrentielle, écrit-il, elle n'est pas communiste. » Il exprime la réalité transitoire des travailleurs comme *salariés*, tandis que les conseils les réalisent comme *producteurs* et doivent à ce titre remplacer les syndicats en période révolutionnaire. S'il existe encore des syndicats dans la Russie soviétique, c'est parce que leur fonction a été radicalement transformée : secondaires par rapport aux conseils d'usines, ils deviennent les cadres d'organisation de l'économie à l'échelle des branches industrielles.

Après avoir promu le rôle des syndicats comme agents de la militarisation du travail dans l'URSS de la guerre civile (*Terrorisme et communisme*, 1920), Trotsky souligne leur dégénérescence dans les pays capitalistes et la relie à leur intégration croissante dans les appareils d'État. Dans « Les

syndicats à l'époque de la décadence impérialiste », un texte sur lequel il travaillait au moment de son assassinat en 1940, il note que la relation entre ouvriers et représentants syndicaux s'inverse, la bureaucratie syndicale se transformant en « organe de direction de l'État bourgeois sur les ouvriers ». Face à la concentration croissante du capital, les syndicats ne peuvent plus tirer profit de la concurrence entre capitalistes et doivent se tourner vers l'État pour réguler l'économie.

L'originalité de son analyse tient à la prise en compte des pays coloniaux et semi-coloniaux. Dans ces régimes soumis au capitalisme étranger, les bourgeoisies nationales peuvent chercher un appui dans la classe ouvrière en soutenant les syndicats et en les associant à la gestion de certains pans de l'économie, comme dans le Mexique de Lazaro Cardenas où Trotsky résidait alors. Ce faisant, il esquisse une analyse de la corrélation entre croissance de l'économie administrée et incorporation des syndicats à l'État, qui transcende les différences entre Est et Ouest, Nord et Sud. Dans les États de « socialisme réellement existant », dans les démocraties libérales occidentales où triomphent des formes plus ou moins abouties de social-démocratie, dans les régimes corporatistes ou fascistes, dans les pays du Sud où se mettent en place des politiques développementalistes, en Amérique latine et dans les nouveaux États africains issus des décolonisations, des syndicalistes accèdent au pouvoir politique et les syndicats se voient conférer des fonctions nouvelles à travers leur intégration plus ou moins poussée à l'ordre étatique.

À l'exception de quelques courants plus marginaux, ces critiques marxistes du syndicalisme n'en reconnaissent pas moins la nécessité des organisations syndicales et d'un « travail révolutionnaire » en leur sein. À cet égard, la nouvelle gauche des années 1960 tend moins à renouveler cette critique qu'à en radicaliser les termes, en prônant bien souvent la désertion pure et simple des syndicats.

Les débats autour de l'*operaismo* italien méritent cependant une attention particulière, car ils témoignent d'une palette plus riche d'analyses, à partir d'un noyau fondateur qu'est la critique d'une vision apologétique du progrès technico-scientifique. Dans *Ouvriers et Capital* (1966), Mario Tronti renverse le schéma traditionnel du développement des forces productives et avance que ce sont les luttes de la classe ouvrière qui tirent le développement capitaliste et le contraignent à se transformer. Ce processus est arrivé, à l'époque du capitalisme avancé, à un tel stade d'imbrication entre le mouvement ouvrier et le capital qu'« à travers la lutte syndicale, la revendication ouvrière ne peut rien faire de plus que refléter les nécessités du capital ». Renouer avec la lutte révolutionnaire suppose alors d'encourager les multiples expressions d'insubordination ouvrière qui, au sein même des usines, visent autant la hiérarchie des entreprises que celles des syndicats. Pour Bruno Trentin, qui était à l'époque député du Parti communiste italien et dirigeant de la fédération des métallurgistes de la CGIL, cette analyse passe à côté de ce qui a fait l'originalité de ces luttes, à savoir l'expérimentation de nouvelles formes d'action et de démocratie syndicales dont l'ancrage dans les lieux de travail répondait à des besoins concrets : la recherche de nouvelles formes d'organisation du travail moins aliénantes, l'enquête pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques professionnels, le refus de la compensation financière des dégâts du taylorisme.

Du reste, dès le milieu des années 1970, la plupart des intellectuels opérâistes ont contribué à remettre en cause la centralité des luttes dans la sphère du travail. Certains se sont recentrés sur l'action politique, d'autres ont participé à l'échappée post-marxiste et post-industrielle vers les « nouveaux mouvements sociaux », comme Toni Negri dont la théorie de « l'ouvrier social » a préfiguré ses réflexions sur la multitude. Les transformations conjointes du capital et du travail sont analysées comme sapant les bases d'un mouvement ouvrier structuré autour de la figure hégémonique de l'ouvrier mâle de la grande industrie. La conflictualité sort des usines avec l'émergence de nouvelles luttes scolaires, féministes, écologistes.

Les syndicats après le mouvement ouvrier

Depuis les années 1980, le syndicalisme n'a plus ce caractère incontournable qui était le sien à l'époque des « trente glorieuses ». La crise et la désindustrialisation se traduisent dans la plupart des

pays de l'Atlantique nord par un effondrement des taux de syndicalisation et dans le monde universitaire, le syndicalisme ne reste un objet d'étude légitime que pour les historiens. Les spécialistes des mouvements sociaux ou des relations professionnelles s'en détournent, se focalisent sur sa « crise ». Dans la plupart des élaborations visant à rendre compte de ce nouveau contexte sociopolitique, comme celles d'Alain Touraine ou André Gorz en France, le syndicalisme n'est plus que la butte-témoin d'une époque révolue et perd toute capacité de contribuer positivement à un projet socialiste.

Les réflexions d'un Bruno Trentin font singulièrement exception. Dans *La Cité du travail* (1997), il revient sur l'histoire des années 1960-70 pour défendre l'actualité d'un projet socialiste ancré dans la libération du « travail subordonné », un projet qui s'adresse moins au noyau singulièrement réduit de la classe ouvrière industrielle qu'à la « classe laborieuse » dans son ensemble. Partageant la critique opératoire de la neutralité des forces productives, Trentin dénonce l'hégémonie politique et culturelle de l'idéologie tayloriste du *scientific management* sur l'ensemble de la gauche sociale et politique. Dans ce schéma dominant, l'action syndicale se réduit à l'animation du conflit distributif, tandis que la question du pouvoir se jouerait hors de la sphère économique, sur le terrain de l'État. Contre cette vision, les années 1960 ont été le creuset d'une nouvelle culture politique autogestionnaire, née de la rencontre entre les traditions marxiste et chrétienne du mouvement ouvrier, qui entendait faire des travailleurs et de leurs syndicats des « sujets politiques » à part entière grâce à la conquête d'un réel pouvoir de décision sur l'organisation du travail, la gestion des entreprises et des investissements.

Les autres rares réflexions novatrices se déploient dans des arènes périphériques, tels les forums hybrides des *labor studies*, à cheval entre les mondes académique et syndical, où des intellectuels socialistes ont pu se replier après le reflux de la vague contestataire. C'est dans ce cadre qu'émerge la théorie du « syndicalisme de mouvement social ». Elle a été forgée à la fin des années 1980 par Peter Waterman, un ancien permanent de la Fédération syndicale mondiale en Afrique anglophone devenu chercheur à l'Institut d'études sociales de La Haye. Influencé par le féminisme et le post-structuralisme, il définit son travail comme une synthèse entre la théorie socialiste du syndicalisme et celle des nouveaux mouvements sociaux. Ses réflexions se sont nourries de l'expérience des pays semi-industrialisés comme le Brésil ou l'Afrique du Sud, où les syndicats ont dépassé leur rôle économique pour jouer un rôle décisif dans les processus de démocratisation. La catégorie connaîtra un certain succès dans le champ des *labor studies* et sera mobilisée pour analyser de nombreux autres cas, non sans une certaine dilution de son contenu.

Selon Waterman, le débat sur le *social movement unionism*, parfois rebaptisé *social* ou *community unionism*, révèle un désaccord stratégique autour de la place respective des *institutions* syndicales et des *mouvements* sociaux. Pour certains, tel Kim Moody, il s'agit de reconstruire une perspective d'émancipation autour d'un mouvement ouvrier dont le rôle dirigeant n'est pas remis en cause. Dans ce schéma, les syndicats en tant qu'institutions sont appelés à fournir les ressources qui permettront d'entraîner dans leur sillage les groupes et mouvements plus faibles ou inorganisés, ce qui suppose de commencer par les gagner à une orientation socialiste. Pour d'autres, parmi lesquels se range Waterman, le passage du capitalisme industriel et national de l'époque fordiste à un capitalisme globalisé et en réseau a engendré une recomposition de la classe laborieuse qui a mis en crise la forme syndicale elle-même. Le « syndicalisme social » est dès lors le nom d'un nouvel internationalisme qui ne ferait pas de la forme syndicale la norme mais serait fondé sur la mise en réseau – et en équivalence – de mouvements et d'organisations aux formes et aux orientations diverses, unis autour d'une perspective « démocratique-radical » commune. Waterman voyait dans le mouvement altermondialiste, tel qu'il a émergé au début des années 2000, une confirmation de la pertinence de cette analyse.

L'élan du mouvement altermondialiste a été brisé net par la « guerre contre le terrorisme », tandis que la crise économique et financière de la fin des années 2000 nourrissait l'essor des mouvements de droite populistes ou néo-fascistes et la radicalisation des politiques néolibérales. En dépit du caractère transnational des mobilisations contre l'austérité et pour la démocratie, la dynamique

concrète des processus politiques dans les différentes régions du monde a rappelé le caractère incontournable de l'État-nation comme champ de lutte, de résistance et de conquête. Dans ce contexte, alors que les analyses se projetant d'emblée à l'échelle d'une « société civile transnationale » perdaient de leur attrait, les institutions du mouvement syndical ont regagné en visibilité, qu'elles contribuent à l'émergence et au renouvellement de forces partisans, à la contestation de masse de l'austérité ou à la destitution de régimes politiques.

Le tournant global de l'histoire et des sciences sociales, ainsi que la montée en puissance du féminisme sur le plan de la théorie sociale ont en outre permis d'élargir la focale au-delà du salariat formel, vers une compréhension plus vaste et composite du monde du travail qui intègre le secteur de l'économie informelle et le travail gratuit, notamment domestique, fourni majoritairement par les femmes. Ce changement de regard accompagne une redéfinition du mandat syndical vers la prise en compte des intérêts de l'ensemble de la classe laborieuse. Ainsi, à une échelle plus moléculaire, un renouveau des travaux en sciences sociales documente les multiples efforts d'auto-organisation du travail, qu'il s'agisse de syndicats indépendants nés des grèves qui secouent les grands complexes industriels des pays du Sud, des coopératives de travailleuses et travailleurs de l'économie informelle ou de l'économie digitale qui apparaissent aux quatre coins du monde, des centres d'appui aux travailleuses et travailleurs migrant·es dans les grandes métropoles, ou encore des reprises d'entreprises par leurs salarié·es dans les régions touchées par la désindustrialisation.

Tous ces exemples témoignent d'une pratique du syndicalisme, ou plutôt de l'associationnisme « ouvrier » renouant avec l'hétérogénéité des premiers temps de l'internationale. La « modernité baroque » du néolibéralisme, pour reprendre une expression de l'intellectuel bolivien Alvaro Garcia Linera, se traduit en effet par la coexistence entre des organisations qui renvoient à différentes logiques d'organisation et de subsomption du travail sous le capital. Mais au-delà de sa diversité structurelle, le paysage contemporain du syndicalisme nous rappelle que les syndicats, en tant qu'institutions, sont eux-mêmes des champs de lutte politique dont l'importance et la fonction évoluent au gré des rapports de force. Loin d'être condamnés à relayer les nécessités de la rationalité capitaliste, ils peuvent aussi devenir un support essentiel de la résilience et du redéploiement de la classe laborieuse, et participer ainsi au renouveau de la pensée socialiste.

Références

Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide. L'âge des solidarités ouvrières*, Paris, Seuil, 2019.

Baptiste Giraud, Karel Yon, Sophie Bérout, *Sociologie politique du syndicalisme*, Paris, Armand Colin, 2018.

Maud Simonet, *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Paris, Textuel, 2018.

Bruno Trentin, *La Cité du travail. Le fordisme et la gauche*, Paris, Fayard, 2012 (1997).

Marcel Van der Linden, *Transnational Labour History. Explorations*, Londres, Routledge, 2003.